



**SEMINAIRE DES 22 ET 29 MARS 1994**

**LES SITES CONTAMINES**  
**DIAGNOSTIC – EVALUATION DES RISQUES – TRAITEMENT**

**SOMMAIRE**

<b><u>I – NOTE DE CADRAGE</u></b>	Page 1
<b><u>II – EXPOSES</u></b>	Page 5
L'action de l'Etat pour le traitement des sites et sols pollués (DRIRE – M. FOLNY)	Page 7
Les actions de l'ADEME en matière de sites contaminés (ADEME – M. LAFFONT)	Page 19
Les Agences de l'Eau et la protection des nappes sous les sites contaminés (AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE – M. PIGNET)	Page 25
Prise en compte des problèmes de pollution dans la politique régionale des friches industrielles (ETABLISSEMENT PUBLIC DE LA METROPOLE LORRAINE – M. MUZIKA)	Page 33
Le rôle du géologue sur les anciens sites industriels (BRGM – M. CAUDRON)	Page 39
L'analyse des risques dans les friches minières (INERIS – M. BAROUDI)	Page 55
Les activités de Bail Industrie SNC dans le domaine de la protection de l'environnement : cas du traitement d'un ancien bassin de décantation (BAIL INDUSTRIE – M. SCHAACK)	Page 63
Le Centre International de l'Eau de Nancy, animateur et coordinateur dans le domaine de la recherche (NANCIE – M. CASES)	Page 79
Utilisation des escargots comme bioindicateurs de la contamination des sols par les métaux et évaluation de leur biodisponibilité (CENTRE DE RECHERCHES ECOLOGIQUES DEL'UNIVERSITE DE METZ – M. PIHAN)	Page 87

Recherches en sols et environnement (ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'AGRONOMIE ET DES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES – M. MOREL)	Page 97
Qualité des sols urbains (ENSAIA – M. SCHWARTZ)	Page 103
Evolution des hydrocarbures dans les sols (ENSAIA – M. CHAINEAU)	Page 109
Le Centre de Pédologie Biologique et ses implications dans le domaine des sols contaminés (CENTRE DE PEDOLOGIE BIOLOGIQUE – Melle LEYVAL)	Page 113
Propagation d'un polluant en milieu poreux homogène, apport des modèles physiques (ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE GEOLOGIE – M. BUES)	Page 121
De l'utilisation de l'analyse chimique pour l'expertise de site contaminé : contraintes et exigences (LABORATOIRE D'HYGIENE ET DE RECHERCHE SUR LA SANTE PUBLIQUE / IRH ENVIRONNEMENT – M. ROSIN/M. CHOLLOT)	Page 131
Présentation du programme soutenu par le NANCIE et l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et associant le CPB, le Laboratoire de Biologie de l'Environnement, le Laboratoire Santé-Environnement et le Centre des Sciences de l'Environnement : "Mise au point d'une grille méthodologique permettant de définir la faisabilité d'un objectif de dépollution par voie biologique d'hydrosystèmes" (Melle LEYVAL)	Page 141
Domaines d'intervention en friches industrielles et expérience acquise en Lorraine (ANTEA – M. BABOT)	Page 151
Audit de site contaminé (IRH ENVIRONNEMENT – M. JAUZEIN)	Page 157
Les activités du LECES dans le domaine de la dépollution des sols (LABORATOIRE D'ETUDES ET DE CONTROLE DE L'ENVIRONNEMENT SIDERURGIQUE – M. ANTOINE)	Page 163
<b><u>III – DEBAT</u></b>	Page 169
Note de préparation du débat du 29 Mars 1994	Page 171
Débat du 29 Mars 1994	Page 181

SEMINAIRE DES 22 ET 29 MARS 1994

LES SITES CONTAMINES:  
DIAGNOSTIC, EVALUATION DES RISQUES, TRAITEMENT

Note de cadrage  
12 janvier 1994

La reconquête des friches industrielles se heurte de plus en plus au problème de la pollution héritée des activités industrielles.

D'une part, ces contaminations se diffusent dans le milieu et peuvent porter atteinte à l'environnement ou à la santé publique.

D'autre part, ces contraintes compromettent le redéveloppement sur le site contaminé.

La priorité est de disposer d'une bonne connaissance de ces situations et d'une appréciation la **plus** objective possible des risques qui peuvent en découler.

Cette appréciation motivera la mise en oeuvre ou non de traitements visant à **confiner**, à déplacer, ou à éliminer ces pollutions.

Le coût élevé de ces traitements est souvent un frein au redéveloppement envisagé sur ces espaces.

Parallèlement l'évolution des mentalités et de la législation, française et européenne, tend vers une meilleure prise en compte de ces problèmes.

En Lorraine, les membres du **GELFI** sont confrontés à ces questions de manière croissante ; industriels, bureaux d'études, chercheurs, . . . disposent d'expériences et de savoir-faire diversifiés.

L'objet du présent **séminaire**, réservé aux adhérents du **GELFI**, est de faire le point sur l'expérience lorraine en la matière et d'esquisser des axes de développement prioritaires.

• La première journée sera consacrée aux exposés des adhérents, et permettra d'enregistrer des points de vue complémentaires : techniques, économiques, et réglementaires.

\* La seconde **journée sera** réservée à un débat de synthèse, axé sur les points suivants :

- identification des points forts et des points faibles de l'expérience lorraine,
- détermination des axes de développement prioritaires : liens **recherche/développement**,
- transposition de l'expérience lorraine dans la trame d'expertises **GELFI**,
- **ébauche** de programmation du colloque **GELFI** sur ce **thème**.